

CQPM 049 - Technicien en industrialisation et en amélioration de procédés

Formation continue

Durée

60 jours

Que faire après la formation?

- Technicien méthodes
- Technicien méthodes process
- Technicien méthodes-industrialisation
- Technicien productique méthodes

Support

Fascicule

Coût

315 € HT/jour + 530€HT pour la certification

Domaines de formation

Organisation Industrielle et Logistique

RNCP

40557

Prérequis

Niveau baccalauréat général et/ou expérience en maîtrise des procédés industriels

CQPM 0049

Accompagnement à la certification :

- Préparation des dossiers techniques : 3 jours
- Evaluation préformatrice : 1 jour
- Frais de certification : 530€HT

Le technicien en industrialisation et en amélioration de procédés élabore les méthodes de travail en production et met en œuvre les outils d'amélioration continue. Pour cela, à partir de la définition d'un produit ou d'un procédé, il est amené à analyser un procédé de production. Dans ce cadre, il est amené à établir tout ou partie d'un cahier des charges technique en vue d'optimiser ou d'améliorer l'efficacité de la production. Il procède par exemple à une analyse des temps, l'équilibrage de postes, gestes et déplacements... À ce titre, il planifie et déploie les moyens nécessaires à la réalisation d'un projet industriel, il exploite un ensemble de méthodes et d'outils (planning, suivi des ressources,...) lui permettant la mise en œuvre d'une solution technique en tenant compte des aspects réglementaires et juridiques inhérents au projet (santé et sécurité au travail, qualité, environnement, dimension socio-organisationnelle...). Enfin, il assure un appui opérationnel aux utilisateurs par les modifications apportées.

Objectifs

Analyser du procédé de production

Proposer de solutions d'amélioration du procédé de production

Mettre en œuvre d'une solution technique

Déployer des actions d'amélioration continue

Programme détaillé

RNCP34575BC01

L'analyse du procédé de production

1. Déterminer et optimiser les temps opératoires
2. Établir un cahier des charges fonctionnel

RNCP34575BC02

La proposition de solutions d'amélioration du procédé de production

1. Analyser l'effet d'une modification
2. Proposer des solutions adaptées

RNCP34575BC03

La mise en œuvre d'une solution technique

1. Programmer les actions liées à la solution
2. Identifier et corriger les écarts

RNCP34575BC04

Le déploiement d'actions d'amélioration continue

1. Définir des actions d'amélioration continue
2. Suivre un plan d'actions d'amélioration continue

Moyens pédagogiques

Salles de cours et ateliers (usinage et production)

CQPM 049 - Technicien en industrialisation et en amélioration de procédés

Formation continue

Modalités de suivi et d'évaluations

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPM sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel d'évaluation. Chaque référentiel de CQPM peut prévoir plusieurs modalités alternatives ou cumulatives d'évaluation pour chacune des compétences professionnelles à évaluer.

L'évaluation en situation professionnelle réelle : elle s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité. Celle-ci s'appuie sur :

1. Une observation en situation de travail
2. Des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat –
3. Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.
- 4/ L'entreprise donne un avis au regard du référentiel d'activités.

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre [démarche handicap](#)

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Téléphone : 09 86 03 50 71 - Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 16/06/2026